

# Dossier de presse



L'essentiel & plus encore



Thème AG 2019 :

## « La MSA, acteur essentiel des territoires ruraux »

Vendredi 12 avril 2019 • Grenoble

# Sommaire

<b>2018, une année au cœur des territoires ruraux.....</b>	<b>03</b>
<i>Bulle d'air</i> gagne du terrain .....	03
280 actions menées sur les territoires Alpes du Nord.....	04
Focus sur deux actions emblématiques de l'année 2018.....	05
<b>Elections MSA 2020 : le compte à rebours est lancé .....</b>	<b>09</b>
Enjeux des élections MSA 2020.....	09
Etapas clés du calendrier électoral .....	10
<b>AG MSA 2019 en mots &amp; en chiffres clés .....</b>	<b>11</b>

# 2018, une année au cœur des territoires ruraux

Unité forte entre ses élus et ses équipes administratives, accompagnement des populations grâce à des actions responsables et solidaires... La MSA colle à la réalité de ces bassins de vie et des besoins qui s'y expriment.

## BULLE D'AIR GAGNE DU TERRAIN



Le besoin de répit des aidants est partagé par tous. Pour autant, trouver un relais pour pouvoir honorer un rendez-vous, s'adonner à un loisir, prendre une vraie nuit de repos, s'accorder un week-end ou des vacances réparatrices n'est pas une solution facile à trouver. Créé par la MSA Alpes du Nord, l'association *Répit Bulle d'air* propose ce service, ouvert à tous les aidants, quel que soit leur régime de protection sociale. Il s'essaime progressivement, depuis début 2018, dans toute la France, notamment grâce à la CCMSA et aux caisses du réseau MSA.

## Un service pour bénéficier d'une bulle d'air dans son quotidien

Association du groupe MSA, *Bulle d'air* propose un service de remplacement pour les aidants familiaux et leur proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap. Un relayeur accompagne l'aidé dans la vie de tous les jours : compagnie, repas, aide aux gestes du quotidien, etc. Ce relais à domicile est proposé à tout moment de la journée ou de la nuit, le week-end et les jours fériés. D'un minimum de 3 heures consécutives, il peut aller jusqu'à 48 heures d'affilée. *Bulle d'air* met la famille en relation avec les relayeurs dont elle garantit les compétences, gère les démarches administratives et coordonne leurs interventions. Le site internet, mis en ligne en février 2019, présente l'offre *Bulle d'air* aux aidants, propose une carte des structures et donne la possibilité de les contacter pour demander un devis personnalisé. Le site s'adresse également aux relayeurs puisqu'il permet de consulter les annonces et de postuler aux offres d'emplois.

Pour plus d'infos :

Site internet national • [repit-bulledair.fr](http://repit-bulledair.fr)

## 280 ACTIONS MENEES SUR LES TERRITOIRES EN ALPES DU NORD

Malgré des moyens restreints, c'est en s'appuyant sur l'engagement sans faille de ses élus et de ses équipes administratives, que la MSA a fait le choix de préserver sa politique de proximité.

En complément de ses différents canaux de contact (en agence, par téléphone, par internet ou dans les Maisons de service au public), la MSA Alpes du Nord est allée à la rencontre de ses adhérents et de la population rurale, au travers de 280 actions, menées en Isère, en Savoie et en Haute-Savoie, auprès de 6100 bénéficiaires.

Ses actions, menées à l'initiative et/ou avec les délégués MSA des territoires concernés, ainsi qu'avec les partenaires locaux, sont l'illustration concrète de l'ancrage territorial, cher à la MSA.

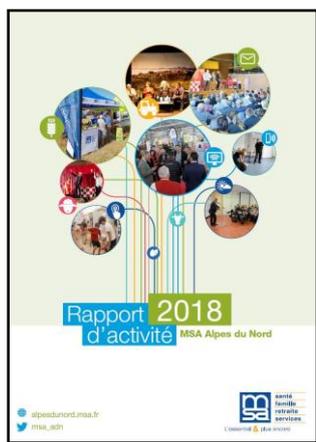
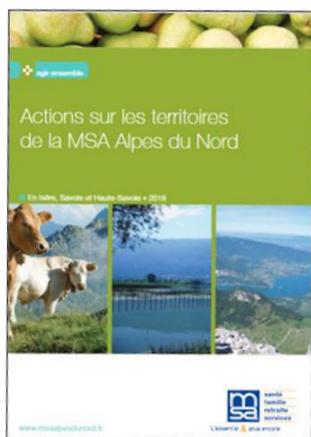
Les thèmes des 280 actions menées en 2018 sur le territoire Alpes du Nord sont aussi riches et variés que les domaines d'intervention de la MSA. Protection sociale, accès aux soins, insertion professionnelle et sociale, inclusion numérique, animation des territoires ruraux, prévention et accompagnement du vieillissement... La MSA est au carrefour de ces enjeux et y prend une part active, au plus près des besoins de la population rurale.

*Pour plus d'infos :*

**Deux documents de référence :**

**« Actions sur les territoires de la MSA Alpes du Nord »**

**« Rapport d'activité 2018 – MSA Alpes du Nord »**



## FOCUS SUR DEUX ACTIONS EMBLEMATIQUES DE L'ANNEE 2018

Parce que l'un des savoir-faire de la MSA est sa capacité à construire une solution « à la carte », à partir des besoins exprimés par le terrain, voici deux exemples d'actions emblématiques menées par la MSA Alpes du Nord, l'une à destination des entreprises et l'autre à destination des éleveurs ovins.

### Le choix du régime agricole par la Coopérative Dauphinoise

**La MSA a accompagné la Coopérative Dauphinoise, qui a fait le choix emblématique de restructurer son pôle « grand public » en rattachant tous les collaborateurs concernés à une seule structure, la société Alpha, relevant du régime agricole. Une opération menée avec succès, dans la continuité des droits sociaux des salariés**

#### L'AFFILIATION DES 39 NOUVEAUX SITES

La sécurisation de l'affiliation des entreprises agricoles constitue un enjeu stratégique majeur pour la MSA. En particulier, dans le contexte des restructurations d'entreprises, il s'agit de les accompagner dans leurs projets afin de les informer sur la réglementation et de les aider à mesurer les incidences de leurs choix futurs sur le régime social de rattachement de leurs salariés. C'est dans cet esprit que les équipes de la MSA Alpes du Nord ont accompagné le service des ressources humaines de la Coopérative Dauphinoise tout au long du mois de juin 2018, à chaque étape du transfert des 39 sites du pôle « grand public » du groupe vers le régime agricole : n° SIRET, rattachement des salariés, visites médicales. La MSA a délivré toutes les informations sociales utiles pour l'entreprise ainsi que pour ses salariés, lors de points téléphoniques réguliers, en amont de la date d'effet du transfert (1<sup>er</sup> juillet 2018) et après.

#### L'ENTREE AU REGIME AGRICOLE DES 218 SALARIES

De par son guichet unique, la MSA gère désormais toutes les branches de la Sécurité sociale pour les salariés employés par les établissements du pôle Grand Public de la Coopérative Dauphinoise. Afin que leur entrée dans le régime agricole se passe en toute transparence pour eux et leurs familles, c'est-à-dire dans la continuité de leurs droits sociaux, les services de la MSA se sont mobilisés pour gérer tous les aspects de leur protection sociale : droits santé, remboursement de soins, indemnités journalières, prestations familiales, demandes de retraite à compter du 1<sup>er</sup> août 2018...

De plus, des rendez-vous individuels en agence MSA ont été proposés aux salariés relevant de la MSA Alpes du Nord, pour faire un tour d'horizon de l'ensemble des prestations auxquelles ils pouvaient prétendre, au regard de leurs situations.

## LA COORDINATION AU SEIN DU RESEAU MSA

Les 39 nouveaux sites concernés par le changement de régime d'affiliation se situant dans plusieurs départements différents, l'opération de transfert a impacté 5 caisses de MSA : Ain-Rhône, Ardèche Drôme Loire, Bourgogne, Franche-Comté et Alpes du Nord. En tant que caisse de gestion Lucea (lieu unique de cotisations des employeurs agricoles) pour l'entité Alpha de la Coopérative Dauphinoise, la MSA Alpes du Nord a été l'interlocuteur privilégié du groupe. Elle a également fait le lien avec les autres caisses de MSA afin de coordonner toutes les opérations nécessaires à l'ouverture ou au transfert des droits sociaux. Au-delà du guichet unique, la MSA a démontré sa capacité à mobiliser son réseau pour apporter une offre de services de qualité à ses adhérents.

## CHIFFRES CLES DE L'ENTREE AU REGIME AGRICOLE DES 39 NOUVEAUX SITES DE LA COOPERATIVE DAUPHINOISE

**39**

nouveaux sites affiliés  
au régime agricole

**218**

nouveaux salariés  
relevant du régime agricole

**5**

Caisses de MSA  
impactées : Ain-Rhône,  
Ardèche Drôme Loire,  
Bourgogne, Franche-  
Comté et Alpes du  
Nord

**6**

points téléphoniques  
entre la MSA et la  
Coopérative  
Dauphinoise en juin et  
juillet 2018

**1**

point de coordination  
entre les 5 Caisses de  
MSA impactées

## Loup et éleveurs : la montagne en sursis

**Dans la continuité de l'action globale d'accompagnement de la MSA (groupe de paroles, guide à destination des éleveurs victimes d'attaques de loup, accompagnement individuel), depuis près de deux ans, auprès des éleveurs qui subissent les attaques de loups, un film intitulé « la montagne en sursis » a été réalisé en partenariat avec le Syndicat des éleveurs Ovins de Savoie et la DDT de Savoie.**

### LA MSA ENGAGÉE AUX CÔTÉS DES ÉLEVEURS

En tant qu'organisme de Sécurité sociale du monde agricole, la MSA est notamment en charge de la santé de ses adhérents. Les attaques de loup impactent la santé des éleveurs et des bergers. C'est pourquoi la MSA s'engage à leurs côtés pour les aider à surmonter leurs difficultés face à la prédation du loup, que ce soit en tentant de prévenir le risque ou après une attaque. Pour cela, nos médecins du travail, conseillers en prévention des risques professionnels et assistants sociaux sont mobilisés sur le terrain pour soutenir le monde de l'élevage sur un plan individuel et collectif, en s'adaptant à la spécificité de chaque situation.

### UN FILM POUR ALERTER DE L'URGENCE DE S'ENTENDRE

La question du loup met les éleveurs et les bergers dans des situations parfois très difficiles. Les impacts des prédatons ne sont pas seulement de nature économique. Les conséquences sur les conditions de travail, la vie familiale et la santé (stress, troubles dépressifs...) sont bien réelles. Le constat est que le sujet est sensible. Si les éleveurs expriment leur révolte ou leur colère, ils sont aussi souvent isolés et en détresse face à cela. A travers ce film intitulé « la montagne en sursis », réalisé par David Le Glanic, la MSA souhaite donner la parole aux éleveurs tout en prenant de la hauteur en essayant de présenter l'ensemble des aspects liés à la présence du loup (économie, tourisme, attractivité, sécurité). Ceci, en apportant le témoignage d'autres personnes, parties prenantes de la vie locale. L'enjeu est de donner l'alerte pour permettre à la population de prendre conscience de la réalité du monde de l'élevage face à la prédation du loup dont le nombre ne cesse d'augmenter.

### UNE SOIRÉE POUR S'ECOUTER ET MIEUX SE COMPRENDRE

La première projection débat, qui s'est déroulée le 26 octobre 2018 à Val Cenis (73), réunissant près de 150 personnes, n'était pas un face à face pour ou contre le loup. Elle avait vocation à permettre à toutes les parties prenantes se sentant concernées par la présence du loup, de s'exprimer.

L'objectif n'était pas de trouver une solution toute faite mais bien de libérer la parole, de prendre le temps de s'écouter pour faire baisser la pression autour de la question de la prédation du loup. L'enjeu était de permettre à chacun de repartir avec le sentiment de s'être écouté pour que son regard soit différent lorsqu'il croisera un éleveur, un patou, une brebis, un loup... Pour le Syndicat des éleveurs Ovins de Savoie, cette soirée visait aussi à faire comprendre à tout le monde qu'ils aiment leur métier, qu'ils ne sont pas là pour demander des aides et que la question de la prédation du loup est complexe. C'est par le dialogue avec tous les acteurs que chacun arrivera à mieux se comprendre et à, ensemble, construire des réponses qui permettront à l'agriculture de montagne de rester un des fleurons de l'économie du territoire.

### « LA MONTAGNE EN SURSIS » AU SALON DE L'AGRICULTURE 2019



Le 27 février 2019, le sujet des conséquences de la prédation du loup était à l'honneur sur le stand de la CCMSA, au salon de l'agriculture. Marie-Paule Le Guen, responsable de l'action sanitaire et sociale et Colette Violent, administratrice de la MSA Alpes du Nord, étaient sur le plateau TV de la MSA pour 45 minutes de direct. A leurs côtés : Jean-Marc Moriceau, historien du monde rural et Philippe Rossat, éleveur du Syndicat des éleveurs Ovins de Savoie. Une émission qui complète le film « la montagne en sursis » et qui apporte un éclairage nouveau sur les conséquences de la prédation du loup sur le pastoralisme, la vie des hommes et l'avenir de la montagne. A (re)découvrir en replay sur msatv.fr

*Pour plus d'infos :*

**Site internet MSATV.fr**

<http://www.msatv.fr/video/msa-le-magazine-le-loup-et-eleveurs-la-montagne-en-sursis/>



# Elections MSA 2020 : le compte à rebours est lancé

En janvier 2020, les adhérents MSA, comme tous les cinq ans, voteront. Ils éliront des femmes et des hommes qui les représenteront pour participer à la vie de leurs territoires.

## ENJEUX DES ELECTIONS MSA 2020

Les prochaines élections MSA approchant à grands pas, il est essentiel de se mettre en ordre de marche dès à présent pour qu'elles soient une réussite. L'enjeu du taux de participation pour le régime démocratique est majeur. La légitimité des futurs élus doit en ressortir confortée pour renforcer l'animation des territoires et assurer toujours plus de proximité auprès des adhérents MSA.

### UNE ORGANISATION DEMOCRATIQUE ET REPRESENTATIVE

La MSA est un organisme mutualiste. Depuis 1949, les adhérents élisent tous les cinq ans leurs représentants au sein des conseils d'administration des caisses MSA. Reflétant la diversité du monde agricole, les élus de la MSA sont répartis en trois collèges électoraux, ce qui permet de représenter toutes les composantes de ce vaste secteur de l'économie. Chaque adhérent vote dans son canton pour une liste de candidats ou un candidat dans le collège auquel il appartient.



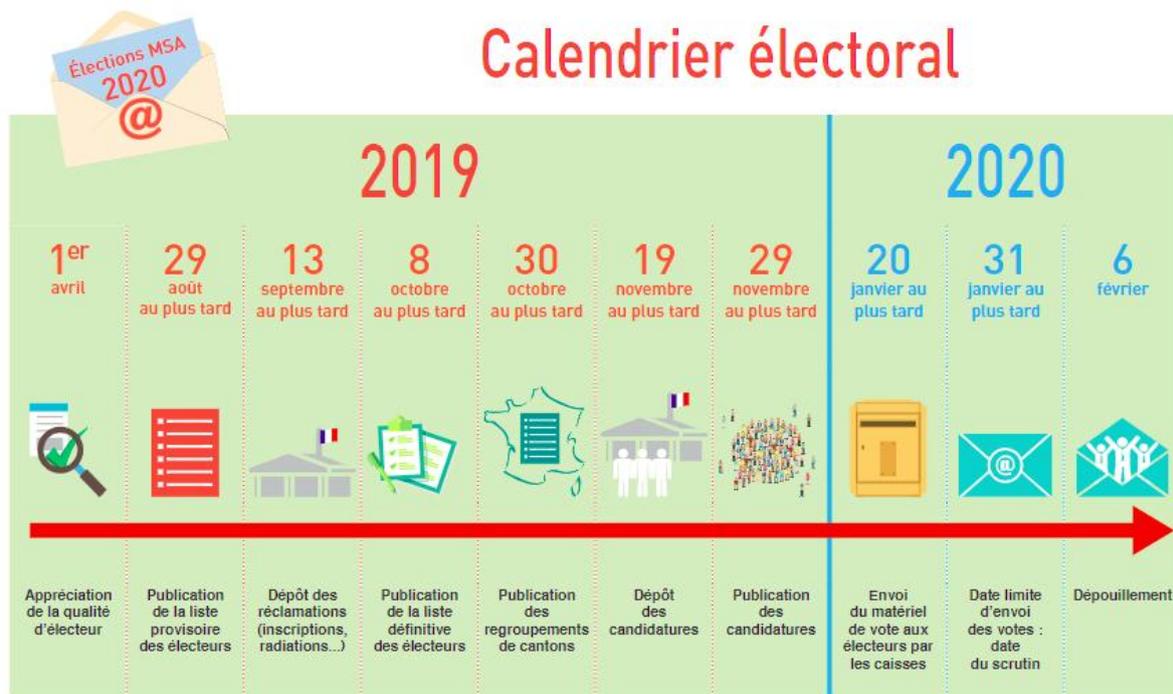


Les délégués réunis en assemblée générale désignent les membres du conseil d'administration de leur caisse. Par son vote, l'adhérent est un acteur clé de l'organisation démocratique et représentative de la MSA.

### CHAQUE VOIX COMPTE

Le taux de participation aux élections prouve l'attachement des adhérents à leur système de protection sociale. Plus il sera élevé, plus il légitimera la MSA, représentante du monde agricole et rural, pour agir dans les politiques publiques nationales et locales.

## ÉTAPES CLES DU CALENDRIER ELECTORAL



Pour plus d'infos :

Site internet MSATV.fr

<http://www.msatv.fr/video/la-msa-vous-repond-elections-msa-2020/>



# AG MSA Alpes du Nord 2019 en mots & en chiffres clés

**Axe du mandat #1 : Renforcer notre identité auprès des organisations professionnelles et des grandes entreprises**

Projet FAST

Partenariats



Ralliement de la Coopérative Dauphinoise

MSA 2025

3 rencontres des organisations professionnelles agricoles

Offre entreprises

Action éleveurs : « La montagne en sursis »



**Axe du mandat #2 : Développer l'offre de services sur les territoires**

Offre nouveaux installés

Essaimage Bulle d'air

« MSAP by MSA »

Proximité

Innovation

Protection sociale du dernier kilomètre

Séjour Part'ages

MARPA

MSA 2025

7 500 rendez-vous en agence

280 actions – 6100 participants

MSA 2025



Théâtre Forum Aidants

12 comités locaux de territoires

Projection Val Cenis

Forum des territoires

Salon des Maires de Savoie

Commission de l'action mutualiste élargie

Préparation élections MSA 2020

**Axe du mandat #3 :**

Donner de l'épaisseur à l'échelon local

457,4 M€ de redistribution sociale

Guichet unique

2,9 € de performance de gestion

Médiation

9 appels décrochés sur 10

Satisfaction adhérent

alpesdunord.msa.fr

154 800 adhérents



Engagement transparence

Gestion des réclamations

Mutualisations

MSA 2025



**Axe du mandat #4 :**

Mettre en place une culture du résultat



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MSA ALPES DU NORD

Grenoble – 12 avril 2019

2019

# MSA Alpes du Nord

**Présidente** : Françoise Thévenas • **1<sup>er</sup> Vice-Président** : Thierry Girard

**Directeur Général** : Fabien Champarnaud

**Périmètre** : Isère, Savoie et Haute-Savoie

154 800 adhérents • 619 élus cantonaux • 340 salariés

**Site internet** : [alpesdunord.fr](http://alpesdunord.fr) • **Twitter** : @msa\_adn

## Contact presse

Samlane Vongprasith

Responsable Communication MSA Alpes du Nord

04 79 62 87 06 • 07 61 81 04 41 • [communication@alpesdunord.msa.fr](mailto:communication@alpesdunord.msa.fr)